

DE LA DÉTERMINATION NOMINALE ET LE POSTULAT D'UNE DÉTERMINATION ENDOGÈNE DU NOM PROPRE DE PERSONNE

Bédabrou Jean-nanquel KOUASSI

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

bedabroukouassi@gmail.com

Résumé : Cette étude vise à résoudre la problématique suivante : le nom propre de personne est-il déterminable ? Prenant appui sur la théorie de la lexis et la pragmatique, au moyen d'une méthode contrastive, elle soutient la thèse que toute réalité existentielle qui est identifiée (dont le nom propre) est passée par une opération de détermination. Si l'émergence du marqueur \emptyset a favorisé une certaine intégration du nom propre de personne dans la détermination du nom(inal), la définition-même de ce marqueur est de nature à semer la confusion au point d'entretenir une polémique qui dresse ceux qui sont pour (des générativistes) face à ceux qui sont contre (des énonciativistes) la thèse d'une détermination du nom propre de personne. Au-delà de cette polémique, le véritable enjeu est la nature de la détermination du nom propre de personne ; par leur profil et le type de classe qu'ils forment, certains noms propres tolèrent une détermination par fléchage situationnel au moyen du marqueur the/le, d'autres n'admettent qu'une autodéfinition par leur simple mention en situation discursive, ce qui fonde la légitimité d'un marqueur zéro. De surcroît, les noms propres de personne, étant donné qu'ils forment une classe ouverte, procèdent par une détermination endogène à plusieurs degrés jusqu'au maximal, synonyme d'une désambiguïsation totale. Mais contrairement aux déictiques qui sont coréférentiels, les noms propres de personne sont des déictiques dénotatifs. La détermination du nom propre de personne en akyé met en relief le nom en tant que tête du syntagme nominal car préexistant à ses spécifieurs ; de facto, elle remet en question la réanalyse du NP en DP qui semble inverser les rôles des composantes syntagmatiques. En définitive, en apportant une réponse à la problématique formulée, et en favorisant un canon syntagmatique nominal, le résultat de cette étude privilégie non seulement une formalisation du nom propre de personne afin de cohérer et universaliser la présentation des références bibliographiques mais aussi et surtout le ressourcement des liens familiaux et de l'identité culturelle africaine.

Mots-clés : Détermination, autodéfinition, théorie de la lexis, déictique dénotatif, fléchage situationnel

Abstract: This study aims at tackling this issue: is the proper noun of person determinable? On the basis of the lexis theory and pragmatics, through a contrastive method, the study backs the argument that any existential reality which is identified has gone through an operation of determination and the proper noun of person is no exception. Even though the emergence of \emptyset has favored the integration of proper noun of person in nominal determination, the very-definition of that marker is liable to create confusion as to entertain debate between those who think that a proper noun can be determined (some generativists) and the other who think the

contrary (some adepts of the uttering theory). Beyond that controversy, what is truly at stake is the nature of the determination of the proper noun of person; by their profile and the type of class they make up, some proper nouns will support determination by situational pinpointing through marker the/le, others will not but only self-determination by their mere mentioning in the discursive situation, what is to legitimate the statute of the marker \emptyset . Moreover, as they make up an open class, proceed by endogenous determination at several degrees to the maximum, which means total clarification; but contrarily to deictic which are coreferential, proper nouns of person are denotative deictic. Determination of proper noun in akye underscores the noun as head of the nominal syntagm for preexisting to its specifiers; de facto, it questions the re-analysis of NP as DP which seems to reverse the roles of the units of the nominal syntagm. Definitively, by answering the central question above-stated and by favoring a syntagmatic nominal canon, the result of the study not only gives preference to a formalization of proper noun of person in order to cohere and universalize the shape of bibliographic references but also a move-back to the roots of african cohesion and solidarity throughout families.

Keywords : (endogenous) determination, self-definition, theory of lexis, denotative deictic, situational pinpointing

Introduction

Le La détermination nominale, tout comme le repérage nominal, est une métalangue récente qui appartient aux approches énonciativistes, par opposition à l'analyse logique et grammaticale de la grammaire traditionnelle et renvoie à la même réalité linguistique, c'est-à-dire définir le nom de sorte à l'identifier dans un énoncé (sujet/prédicat). Selon la nature de l'opération de détermination, le marqueur peut être un article au sens strict du terme ou un quantifieur. À l'intérieur de ces marqueurs nominaux, Culioli (1975, 1976) distingue les extracteurs des curseurs et des flêcheurs, y compris des sous-spécifieurs. Adamczewski (1982, 1992) fait deux grandes distinctions : les opérateurs de phase 1 et ceux de phase 2. Dans tous les cas, peu importe la métalangue utilisée : article, déterminants, quantifieurs, etc, les opérations mises en œuvre consistent en une analyse du nom de sorte qu'il puisse être appréhendé empiriquement ou abstraitement dans un énoncé quelconque. En GGT¹, la détermination est consubstantielle à toute occurrence du nom dans la mesure où le nom était systématiquement analysé en termes de syntagme nominal (cf. N.Chomsky, 1965 (1971, trad. de J-c Milner)) : SN (NP) = (nom +dét). Dans le PM², depuis Abney (1987), la détermination est devenue transcendente dans la mesure où le SN est réanalysé en DP où le déterminant est tête, en tant que la projection maximale (cf, Bogny J., 2021, P.7). Là encore, il s'agit d'appréhender le nom et non le déterminant qui est tête. Dans la plupart des analyses, les noms communs et autres se taillent la part du lion au détriment du nom propre de personne qui n'est évoqué que lapidairement. Alors est-ce pour confirmer la supputation qui court selon laquelle le nom propre s'auto-définit et ne requiert pas de marqueurs pour se faire ? Si cette hypothèse est admise et que le nom propre de personne n'ait pas besoin de spécifieurs, il serait quasiment impossible d'identifier des milliers de personnes porteurs d'un nom propre

¹Grammaire Générative

²Programme Minimaliste

de personne quelconque. Ce qui n'est pas le cas dans notre pratique linguistique quotidienne. En conséquence, on peut émettre une contre hypothèse pour soutenir que le nom propre est déterminable. S'ouvre alors de façon légitime une polémique : tandis que les uns pensent que le nom propre est déterminable, d'autres soutiennent le contraire. Mais pour dénouer ce problème, il convient de considérer le champ d'application du concept-même de détermination. En dehors des marqueurs ordinaires servant à la détermination des noms communs et autres, aucune opération de détermination n'est-elle possible autrement ? L'autodéfinition (auto-détermination) du nom propre n'est-elle pas synonyme d'une définition spécifique au nom propre ? L'enjeu, est-ce la détermination du nom propre ou la nature de cette détermination ? Si l'auto-détermination favorise l'identification du nom propre, il s'agira alors d'évaluer comment elle opère.

L'énonciation sera utilisée comme cadre théorique, précisément « la théorie de la lexis » d'Antoine Culioli car elle privilégie plusieurs degrés de détermination par opposition à la « théorie des phases » d'Adamczewski qui ne privilégie qu'un microsystème. Cette approche sera jumelée avec la pragmatique. Vraisemblablement, si le nom propre requiert pour sa détermination plusieurs niveaux d'analyse, c'est dans une perspective pragmatique que peut être comprise toute occurrence du nom propre de personne et partant son statut en tant que catégorie grammaticale. À l'aide d'une méthode contrastive, quelques énoncés en anglais, en français et en akyé serviront de corpus afin de montrer que langues non tonales et langues à tons ont le même mécanisme fonctionnel fondamental. Pour démontrer comment la détermination du nom propre a-t-elle lieu, le concept-même (d'auto)détermination (définition) sera, au préalable, défini. Ensuite, il sera montré comment il s'applique à toute réalité existentielle dont le nom propre de personne. Enfin, le sens encodé dans une structure syntagmatique du nom propre en Akyé sera expliqué au regard de la structure de celle d'un nom commun. Le résultat de cette étude pourrait favoriser une structure canonique du nom propre et sa standardisation dans les références bibliographiques.

1. La détermination

1.1. Définition et origine

« Déterminer », c'est indiquer, délimiter avec précision une réalité de sorte qu'elle puisse être clairement comprise par quiconque. Selon Henri Gadou (1992, P.393), « Déterminer une occurrence de notion nominale, c'est la caractériser du point de vue de sa quantité, ou de sa spécificité en tant qu'occurrence sui generis, ou encore de sa qualité ». En énonciation, Antoine Culioli (1975 ; 1976) a construit une nouvelle métalangue dans le cadre de son approche

théorique baptisée la « théorie de la lexis »³ ; les syntagmes détermination nominale et détermination verbale font partie de cette métalangue. La détermination nominale consiste à particulariser ou spécifier un nominal pour qu'il puisse être clairement appréhendé. En ce sens, détermination, repérage et définition sont synonymes. En tant qu'opération discursive, la détermination ou le repérage met en œuvre des marqueurs.

Tandis qu'UN (une) est un extracteur qui permet de faire une extraction (un prélèvement), LE (la) est un flécheur qui permet d'identifier de façon non ambiguë un nominal à travers un fléchage situationnel large ou étroit. Le zéro morphologique \emptyset permet de renvoyer à la notion ou au radical d'un lexème en dehors de toute prise en charge par un (co)énonciateur⁴. Tandis qu'avec des marqueurs formels, il y a opération de détermination, avec le zéro morphologique, il y a absence de détermination. Dans cette perspective, d'après Henri Adamczewski (1982, 210), et je cite « \emptyset implique une absence de dénombrement ainsi qu'une absence de thématization ; il permet de renvoyer à la notion ». Mais ce qui semble paradoxal, c'est que peu après, Adamczewski (Ibid, P.210) écrit, et je cite : « le nom propre renvoie directement à la personne ; d'où \emptyset ». Il exemplifie son propos avec l'énoncé suivant :

1-Reagan still has a fever.

Adamczewski n'est pas le seul à appréhender ce phénomène de cette façon, mais la plupart des énonciativistes. Ainsi, Groussier et Chantefort (1973, P.109) considèrent que \emptyset est un « article zéro ou absence, significative dans le système, de déterminant ». L'un des mérites des énonciativistes est d'avoir œuvré pour la reconnaissance du statut de \emptyset en tant que marqueur. Mais pour Denis Creissels (1979, P.79), la présence d'éventuels marqueurs zéro est susceptible de neutraliser toute distinction entre la classe des noms et celle des verbes. Pour autant, cela ne met pas en cause le statut de ce marqueur dans la mesure où Culioli l'avait préalablement signifié. À propos, Jeanine Bouscaren et Jean Chuquet (1987, P.145) écrivent ceci : « toute notion a un caractère prédicatif et est définie en intention : [] on ne distingue pas à ce niveau entre nom et verbe [] ». En effet, une notion est définie en intention et non en extension. Si le \emptyset a mis du temps pour se voir reconnaître un statut grammatical, c'est sans doute compte tenu de sa subtilité. D'ailleurs, son émergence a vu naître l'hypothèse d'une détermination du nom propre de personne puisque jusqu'alors, dans la littérature classique de la linguistique, on ne parlait que de la détermination du substantif, du nom commun et du nom(inal).

³ Cette approche est aussi appelée "théorie des opérations énonciatives"

⁴(co)énonciateur est employé en tant que la coalescence de « énonciateur » et son alter-égo

1.2. *Les noms communs de choses*

Les noms communs de choses servent à désigner une classe de choses et d'objets concrets. Les marqueurs tels que *a-Nø*, *some-Ns*, *the-Nø*, *s / N-kø*, *N-pøkø*, *N+flex.* / *un-Nø*, *des-Ns*, *les-Ns*, etc. servent à déterminer ces noms. Au-delà des noms communs, ils servent également à déterminer des notions et des concepts. Après ces précisions faites, passons maintenant à la détermination du nom propre de personne.

2. De la détermination du nom propre de personne : l'inopérationalité des marqueurs ordinaires

Il est rare de voir un chapitre dédié au nom propre de personne dans la littérature classique de la linguistique lorsqu'il s'agit de l'étude de la détermination du nom(inal) : (Aspects de la Théorie Syntaxique, traduction de Jean-claude Milner (1971) ; Groussier et Chantefort (1973, P.108-150) ; Denis Creissels, (1979, P.77-84); Bouscaren et Chuquet (1987); Adamczewski, (1982, P.205-236 ; 1992, 91-101); Robert L. Wagner et Jacqueline Pinchon, (1991, P.43-126) ; Genoveva Puská, (2013, 70).

Pour la plupart des linguistes, le nom propre de personne n'est pas déterminable, c'est-à-dire que les marqueurs nominaux ne s'appliquent pas à lui. C'est tout à fait logique qu'il ait été exclu de l'analyse grammaticale jusqu'à présent. Néanmoins avec l'émergence de \emptyset , on commence à parler d'une certaine détermination du nom propre de personne via le marqueur \emptyset . Ainsi, dans GLA⁵, Adamczewski y consacre quelques lignes telles qu'évoquées supra. Par contre, en considérant que \emptyset est marqueur d'une absence de dénombrement et de thématization, Adamczewski semble dire sans le vouloir que le \emptyset ne détermine rien. D'ailleurs, le concept d'auto-définition ne semble pas dire autre chose. C'est parce que rien ne détermine le nom propre de personne qu'il s'auto-définit.

Pour Groussier et Chantefort (op.cit, P.109), « un substantif peut être affecté de différents degrés de détermination, à partir de la généralité absolue, ou renvoi pur et simple à la notion, jusqu'à l'autodéfinition du nom propre ». De surcroît, la définition

⁵ Grammaire linguistique de l'anglais

que ces auteurs donnent au concept achève de convaincre que le nom propre n'est pas déterminé par les marqueurs nominaux ordinaires :

Certains noms se présentent comme automatiquement fléchés par suite de certaines particularités du référent. C'est ce qui arrive si l'élément est l'unique élément de sa classe. Il y a alors autodéfinition puisqu'il y a une correspondance bi-univoque entre le nom et son référent unique. Les déterminants servant à indiquer l'autodéfinition sont, comme pour le fléchage situationnel large, soit *the* soit \emptyset . (Idem, P.149)

Depuis Abney, le syntagme nominal NP a été réanalysé en DP, rendant ainsi la détermination transcendentale à toute occurrence du nom(inal). Ainsi, même en l'absence de tout déterminant, il est admis que le nom(inal) est sous la domination d'une tête D en structure profonde. Genoveva Puská (opcit, P.70) considère que : « [] les noms propres, comme *Désiré*, sont aussi analysés comme des DPs » ; elle illustre son propos en citant deux noms :

2-*La Charlotte* !

3-*Le célestin* !

On peut remarquer deux choses ; d'abord, ces occurrences nominales ne sont pas intégrées dans des phrases ; ensuite, s'agit-il d'occurrences normales ou péjoratives ? C'est le statut de ces occurrences qui peut leur conférer une valeur de vérité structurale formelle ; sous réserve de le démontrer, ces occurrences nominales doivent être considérées comme marginales.

Alors comment comprendre l'identification du référent d'un nom propre de personne en dehors de toute opération de détermination ? Le \emptyset est-il vraiment marqueur du nom propre ? Existe-t-il un domaine du réel susceptible d'échapper à toute détermination ? En d'autres mots, sans être déterminé, un réel peut-il être repéré ? Nous ne saurions répondre par l'affirmative dans la mesure où la quasi-totalité de tout ce qui est identifié l'est par une opération de détermination.

3. La nature de la détermination du nom propre de personne

Tout ce que l'homme arrive à identifier est passé par une opération de détermination, y compris le nom propre de personne ; l'opération de détermination est le préalable à toute identification ou repérage. Si, il y a identification, c'est qu'il y a déjà eu repérage ou détermination. La détermination semble consubstantielle à toute

identification d'une réalité existentielle. Puisque le nom propre de personne semble ne pas fonctionner avec les marqueurs ordinaires de détermination, c'est qu'il a recours à d'autres marqueurs ; lesquels ? Avant de traiter le cas du nom propre de personne, considérons comment la détermination opère avec les autres noms propres qui renvoient à des singletons dans l'univers ou qui ont une correspondance extralinguistique bi-univoque ; cela devrait favoriser le cas du nom propre de personne.

3.1. *La détermination des noms renvoyant à des singletons universels*

Considérons les énoncés ci-dessous, en anglais, en akyé et en français :

4-the Sun/Vénò/le Soleil.

5-the Earth/Zápèḡ/la Terre.

6-the Heaven/kéē/le Ciel.

7-the Sea/ḡgjà/la Mer etc.

8-Paris, Berlin, Londres etc.

9-God/Zḡ/Dieu.

10-Jupiter/Jūpité/Jupiter.

11-Zeus/Zḡs/Zeus, etc.

Pourquoi les noms propres de ville et de divinité ne sont-ils pas ciblés par le marqueur-flécheur *the* (le, la), contrairement aux noms des entités de l'univers étant donné que chacune de ces entités a une correspondance bi-univoque ? En principe, il y a une antinomie car les mêmes opérations devraient s'appliquer à tous ces singletons. Dans l'impossibilité de justifier cette contradiction apparente, on verse dans la taxonomie (cf Groussier et Chantefort, opcit, P.128-130, 149 ; Adamczewski (1982, 210-221).

D'abord, concernant les noms propres de (4) à (7), ils sont repérés par fléchage en situation large par les protagonistes du discours qui ont en partage leurs référents. Personne n'est ignorant sur leur réalité ; d'où l'emploi du flécheur *the*, marqueur d'une

détermination précise du référent. En réalité, ce n'est pas le marqueur *the* qui désambiguise le référent, c'est plutôt la situation discursive pragmatico-interlocutive (cf., John Lyon, 1985, P.168) ; le (co)énonciateur pragmatique se sert de *the* pour signaler une évidence qu'il partage avec son alter-égo.

Ensuite, quant aux seconds, de (8) à (11), qui ne sont apparemment pas marqués, ils sont bel et bien repérés en situation large, mais via le zéro morphologique (\emptyset). Pourquoi dans un cas avons-nous *the/le* et dans l'autre \emptyset ? Généralement, l'argument qui est avancé pour justifier l'emploi de *the/le* dans ce cas est qu'il y a dans l'univers un référent extralinguistique unique. Cela étant, son repérage ne saurait prêter à confusion. Mais les énoncés (8) à (11) constituent un démenti dans la mesure où le singleton n'a pas pour marqueur *the/le* mais \emptyset . Comment justifier alors ce paradoxe ?

3.2. *Explication de l'alternance des marqueurs \emptyset / the (le) dans la détermination des noms propres, singletons universels*

D'emblée, il faut noter que la détermination n'est pas homogène, elle varie. Il convient d'expliquer cette variation. En effet, ces référés-singletons forment des classes plus ou moins fermées et sont traités comme faisant partie des protagonistes du discours. Étant donc présents dans la sphère discursive interlocutive soit étroite soit large, ils n'ont pas besoin de marqueurs explicites pour être identifiés. Le (co)énonciateur pragmatique dialogue avec eux directement lorsqu'ils prennent part au discours ; au cas contraire, il mentionne directement leurs noms propres et unique in situ, et aussitôt ils sont pragmatiquement référés, repérés et identifiés. En d'autres termes, puisqu'ils forment une classe plus ou moins hétéroclite, leur mention-même individuelle équivaut à une opération de dénombrement ou ordinaire sans marqueur ordinal :

-Paris, Berlin, Londres [] = 1, 2, 3/1^e, 2^e, 3^e []

En effet, ce qui est évident pour tous n'a pas besoin d'être désambiguïté via un marqueur. Ils ont un comportement assimilable à celui des déictiques. Considérons quelques exemples :

12-Paris ist in Deutschland !

13-Tous les chemins mènent à **Rôme**.

14-**Las-vegas** is the town to visit.

15-Mī **Ábōkì** zē. (Je vais en **France**)

16-**Zōē** sé mī. (**Dieu** est grand)

Puisque ces singletons forment une classe hétérogène, chaque élément est référé dans son unicité et non par contraste à un autre car n'entretenant aucun rapport d'affinité et de parité. La sphère pragmatique interlocutive engendre une « déicisation » des protagonistes et tout ce qui est en jeu dans l'instance d'énonciation. Contrairement aux déictiques tels que les pronoms personnels et les démonstratifs qui réfèrent à d'autres entités présentes dans la sphère discursive pragmatique, ces noms propres sont des déictiques qui ne réfèrent pas à autres entités mais à eux-mêmes. En effet, le (co)énonciateur accomplit un acte au sens austinien : "Austin focuses on one group of such sentences which he labels performative, in which the saying of the words constitutes the performing of an action" (cf., Malcom Coulthard, 1977, P.11). On peut considérer ces noms propres comme des déictiques dénotatifs par opposition aux autres qu'on pourrait qualifier de déictiques co-référentiels⁶. Dès lors, il est possible de justifier pourquoi d'autres singletons universels ont pour marqueur the/le(la)⁷

En conséquence, les énoncés de (4) à (7), en tant que des éléments de l'univers, forment, par défaut, une classe hétérogène mais entretenant des rapports d'affinité voire de parité. À partir de là, la terre est déterminée par opposition au ciel et vis versa, par exemple : *le ciel et la terre, la lune et le soleil*, etc. ; étant donné que nous avons affaire à des singletons, la seule option qui reste pour opérer le repérage par contraste est une opération de second degré ou un fléchage, puisqu'il ne s'agit ni d'une introduction en discours ni d'un prélèvement du nom propre. En effet, dès la base, ces opérations sont déjà dépassées et neutralisées par l'unicité et la réputation universelle du nom propre. C'est en ce sens que Groussier et Chantefort (*Idem*, P.149) affirment ceci : « certains noms se présentent comme automatiquement fléchés par

⁶ Ils sont déictiques co-référentiels parce qu'ils représentent des entités, eux et leurs antécédants ou les entités auxquelles ils réfèrent en situation discursive pragmatique co-réfèrent à la même réalité extralinguistique, soit empirique soit abstraite. Quant aux déictiques dénotatifs, ils dénotent une réalité extralinguistique sans support d'un morphème avec lequel co-référer morphosyntaxiquement au plan métalinguistique, ni co-référer au plan extralinguistique.

⁷ L'akyé réalise l'autodéfinition par fléchage situationnel au moyen de the/le par une suffixe flexionnel variable selon que la constitution articulatoire et phonatoire de la coda le requiert.

suite de certaines particularités du référent. C'est ce qui arrive si l'élément en question est l'unique élément de sa classe ». En revanche, lorsqu'on réfère au nom propre (un aspect, une forme, un mouvement, une manière quelconque) et non par contraste aux éléments de la classe hétéroclite, on peut recourir au marqueur *a/kœ/un* comme si on opérerait un prélèvement sur un élément discret (discontinu) : *un soleil de plomb, une lune de miel, un ciel maussade, etc.*

Contrairement à ce qui vient d'être exposé, *God, Jupiter, Zeus* sont des noms qui forment une classe fermée et qui ne sont pas ambigus pour les protagonistes du discours (cf, 15-16). Ensuite, ils sont traités comme faisant partie des protagonistes du discours. En outre, le repérage par contraste dont les premiers singletons sont l'objet, ne s'applique pas à eux parce qu'ils n'entretiennent pas une relation d'affinité et de parité ; d'où, ils sont dénotés et référés par leur mention in situ à la manière des protagonistes du discours comme ci-dessous :

17-Oh Dieu, écoute ma prière !

Les critères mentionnés ci-dessus et récapitulés ici : classe plus ou moins fermée avec rapport d'affinité et de parité / classe hétérogène plus ou moins fermée, détermination du nom par contraste ou non ; dénombrement/absence de dénombrement ; dépassement dès la base de toute opération de détermination et toute occurrence du nom propre équivalant en elle-même à une opération de dénombrement ou ordinaire permettent de justifier plausiblement la détermination d'un singleton via marqueur $\emptyset N$, aN , $theN$ (Anglais)/ $N\emptyset$, $Nk\text{œ}$, $N+\text{flex.}(Aky\acute{e})/\emptyset N$, unN , le (la) N (Français). Et cela confirme la nécessité d'une opération de détermination pour toute référence au nom propre en discours. Mais notre préoccupation actuelle concerne la détermination du nom propre de personne.

4. Le postulat d'une détermination endogène des noms propres de personne

Généralement, il est admis que le nom propre de personne n'est pas déterminable parce qu'il s'auto-définit. En réalité, ce qu'on devrait dire est que les marqueurs qui servent à la détermination du nom(inal) sont inopérants pour le nom propre de personne.